

# RÈGLEMENT DU JEU

## **GRAND JEU BORNE BLACK FRIDAY**

- **ARTICLE 1 : Objet**

La société LCO1 (ci-après dénommée la société organisatrice), Immatriculée au Registre de Commerce du Luxembourg sous le numéro B.187.622 à l'administration de la T.V.A sous le numéro 2014 2211 085, organise dans le Shopping Center Cloche d'Or, un jeu sans obligation d'achat intitulé "GRAND JEU BORNE BLACK FRIDAY" (ci-après désigné « le jeu »).

Ce jeu se déroule :

- Dans le Shopping Center : du vendredi 27/11/2020 à 10h au dimanche 29/11/2020 à 18h.
- Jeu instant gagnant à la borne + grand tirage au sort le lundi 30/11/2020 pour le Pack Digital

- **ARTICLE 2 : Conditions de participation**

Ce jeu est annoncé selon les moyens suivants : prospectus, presse, publicité sur les lieux de vente, affiches, radio, Internet, affichage.

Ce jeu sans obligation d'achat, est ouvert à toute personne majeure.

Le personnel de la Société Organisatrice, du Shopping Center Cloche d'Or et des sociétés prestataires de services, et les personnels des enseignes et de leurs éventuels sous-traitants sur cette opération, ainsi que les membres de leur famille en ligne directe (même nom et/ou même adresse postale et/ou même adresse électronique), ne peuvent pas participer à ce jeu.

Les mineurs peuvent participer à ce jeu sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation préalable de leurs parents ou de la personne exerçant l'autorité parentale.

- **ARTICLE 3 : Modalités de jeu**

Les participants concourent à 1 jeu sur borne et ont 1 chance de gagner par jour selon les modalités suivantes :

Sur la borne dans le Shopping Center :

- Le participant se présente devant la borne présente dans le Shopping Center.
- Il participe à un quizz de 3 questions aléatoires : deviner les logos (3 logos à deviner en QCM, 1 seule bonne réponse).
- Il renseigne, Adresse email, Nom, Prénom, si le participant travaille ou vit dans le quartier et si le client accepte de recevoir des actualités et des bons plans du shopping center Cloche d'Or par Mail. Tous ces champs sont obligatoires.
- Un instant gagnant se lance.

- La borne lui indique s'il a gagné à l'instant gagnant ou non, puis un email lui est envoyé pour lui indiquer où récupérer son lot.  
Les lots ne sont ni échangeables, ni remboursables.  
Les bonnes ou mauvaises réponses aux quizz n'impactent en rien le gain à l'instant gagnant ou au tirage au sort.  
Dès que le participant valide son instant gagnant, il est également automatiquement inscrit pour le tirage au sort du lundi 30/11/2020.

- **ARTICLE 4 : Les lots**

De nombreux lots sont à gagner. Voir tableau annexe des lots.  
LES TIRAGES SONT FAITS ALEATOIREMENT DE MANIERE INFORMATIQUE.

**Retrait des lots :**

Les gagnants seront informés de leur gain uniquement via l'adresse email communiquée lors de l'inscription.

Si celle-ci n'est pas valide, le gagnant ne peut exiger la remise du lot.

Les gains seront à récupérer dans le Shopping Center selon les modalités précisées dans l'email de gain (dates pour récupérer le lot, lieu de récupération, sur présentation de la carte d'identité du gagnant, etc.)

► Tout gagnant n'ayant pas retiré son lot dans le délai imparti et communiqué par email, sera considéré comme ayant renoncé purement et simplement à son lot qui sera conservé par l'Organisateur.

► Les lots gagnés ne peuvent donner lieu de la part du ou des gagnants à aucune modification d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur, totale ou partielle, en argent ni à leur échange ou remplacement contre un autre lot de quelle que valeur que ce soit et pour quelle que cause que ce soit.

- **ARTICLE 5 : Obligations des participants**

Ce jeu est gratuit sans obligation d'achat est limité à une participation par jour par adresse email.

Il est rigoureusement interdit pour un participant de jouer à partir d'un compte de joueur ouvert au bénéfice d'une autre personne. Un seul et unique compte de participant sera ouvert par une même personne possédant les mêmes nom(s), prénom(s) et adresse email.

La volonté de fraude avérée, la tricherie ou la tentative de tricherie d'un participant, notamment par la création de doublons ou de fausses identités permettant de jouer plusieurs fois sur le même canal pourra être sanctionnée par l'interdiction formelle et définitive de participer au jeu ou de se voir attribuer un lot.

La participation au jeu doit être personnelle et manuelle ; toute création ou utilisation d'un système permettant de multiplier les participations de manière automatique sera considérée comme une tricherie et sanctionnée comme tel.

- **ARTICLE 6 : Responsabilité de la Société Organisatrice**

La Société Organisatrice ne peut être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant, sans que cette liste soit exhaustive, de la participation au Jeu, d'un dysfonctionnement du Jeu quel qu'il soit et quelle qu'en soit la cause ou de la jouissance ou de l'utilisation de la dotation gagnée, ce que le gagnant reconnaît expressément.

La Société Organisatrice ne saurait être tenue pour responsable et aucun recours ne pourra être engagé contre elle en cas de faits d'un tiers, d'événements indépendants de sa volonté ou de survenance d'événements présentant les caractères de force majeure tels que définis par la loi et la jurisprudence, sans que cette liste soit exhaustive, empêchant le bon déroulement du Jeu, obligeant à modifier le Jeu, privant partiellement ou totalement les gagnants du bénéfice de leur gain, allongeant le délai de remise des lots ou entraînant la perte ou la détérioration de la dotation.

La Société organisatrice décline toute responsabilité pour tous incidents et/ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance de la dotation attribuée et/ou du fait de son utilisation.

La société organisatrice se dégage de toute responsabilité relative à une éventuelle insatisfaction du gagnant concernant ses lots.

- **ARTICLE 7 : Modification de l'opération**

Si les circonstances indépendantes de sa volonté l'exigeaient, la société organisatrice se réserve le droit d'annuler le jeu, de l'écourter, de le proroger, de le reporter ou d'en modifier les conditions d'organisation. Sa responsabilité ne saurait être recherchée de ce fait.

- **ARTICLE 8 : Acceptation du règlement - Contestation**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout litige concernant l'interprétation et/ou les cas non prévus par le présent règlement sera tranché par la société organisatrice dans le respect des règles et de la réglementation existante.

- **ARTICLE 9 : Données personnelles**

Lco1 et les participants respecteront la législation en vigueur, dans toutes ses évolutions, concernant le traitement des données à caractère personnel (loi n°78-17 du 6 janvier 1978, et règlement UE n°2016/679 du 27 avril 2016).

Les données personnelles pourront, dans ce cadre, être transmises et/ou stockées vers des pays tiers de l'Union Européenne.

Au terme du jeu, l'archivage des documents contenant lesdites données personnelles sera réalisé selon des modalités conformes à la législation en vigueur et, dans tous les cas et LCO1 permettra aux participants d'exercer leurs droits si elles en font la demande (accès, copie, information, effacement ou rectification).

Pour exercer ce droit, merci d'adresser un e-mail à l'adresse : [dpoluxembourg@ceetrus.com](mailto:dpoluxembourg@ceetrus.com).

- **ARTICLE 10 : Informations personnelles**

La participation au jeu et l'acceptation du lot impliquent l'autorisation de la part des gagnants d'utiliser leur image et leur nom par la société organisatrice dans toute manifestation publicitaire promotionnelle liée au présent jeu et sans autre contrepartie que l'attribution du lot.

- **ARTICLE 11 : Avenant**

Tout additif ou toute modification au présent règlement peuvent être publiés durant la période du jeu ; ils seront considérés comme des annexes au présent règlement.

- **ARTICLE 12 : Règlement**

Le règlement des opérations est adressé, à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Celle-ci devra être faite auprès de l'Organisateur, à l'adresse indiquée à l'article 1<sup>er</sup> du règlement, à l'attention du service Marketing. Les frais d'envoi de la lettre de demande seront remboursés sur simple demande, au tarif lettre verte en vigueur.

Il est également disponible à la Réception en Place Évènementielle du Shopping Center Cloche d'Or et sur le internet «[www.clochedor-shopping.lu](http://www.clochedor-shopping.lu)».

Le présent règlement est déposé à Etude Carlos CALVO - Frank SCHAAL Huissiers de Justice 65, rue d'Eich L-1461 LUXEMBOURG

## ANNEXES

### Dotation du grand tirage au sort du lundi 30/11/2020 :

1 pack digital d'une valeur de 3510,00€TTC comprenant :

- 1 ORDINATEUR ULTRA PORAPPLE MXK32SM
- 1 TABLETTE APPLE IPD 32G GL
- 1 IN-EAR BLUETOOTH APPLE AIRPODS PRO
- 1SMARTWATCHES APPLE S6 44 SG AL BK
- 1 SMARTPHONE IOS APPLE IPH.12 256 BLAC

### Dotations du jeu sur la borne du vendredi 27/11/2020 au dimanche 29/11/2020 :

DOTATIONS	ENSEIGNES	Valeur	NB DE LOTS
1 Carte cadeau	Foot Locker	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Paris 8	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Avril	30,00 €	1
1 Carte cadeau	Bershka	30,00 €	2
1 Carte cadeau	Levis	30,00 €	1
1 Carte cadeau	Levis	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Zara	30,00 €	3
1 Carte cadeau	H & M	30,00 €	1
1 Carte cadeau	H & M	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Stradivarius	30,00 €	1
1 Carte cadeau	Massimo Dutti	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Etam	30,00 €	1
1 Carte cadeau	Sephora	30,00 €	1
1 Carte cadeau	& Other Stories	30,00 €	1
1 Carte cadeau	Esprit	30,00 €	1
1 Carte cadeau	As Adventure	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Rituals	30,00 €	1
1 Carte cadeau	Jack and Jones	50,00 €	3
1 Carte cadeau	Escapade	50,00 €	3
1 Carte cadeau	Jott	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Zapa	50,00 €	4
1 Carte cadeau	Marie Sixtine	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Bear and Wolf	50,00 €	3
1 Carte cadeau	& Other Stories	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Arket	50,00 €	3
1 Carte cadeau	Scotch & Soda	50,00 €	3
1 Carte cadeau	Weekday	50,00 €	2
1 Carte cadeau	As Adventure	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Ville Neuve	50,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1



1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	WeDely	15,00 €	1
1 Carte cadeau	Jacadi	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Jacadi	20,00 €	1
1 Carte cadeau	Cricket and Co	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Bear & Wolf	50,00 €	4
1 Carte cadeau	Aqualogia	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Okaidi	20,00 €	2
1 Carte cadeau	Weekday	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Jack & jones	20,00 €	2
1 Carte cadeau	Zapa	50,00 €	2
1 Carte cadeau	America Today	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Phone Smart	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Comma	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Finsburry	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Victoria Magdalena	100,00 €	1
1 Carte cadeau	Jott	50,00 €	1
1 Carte cadeau	Balaboosté	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Bleu Libellule	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Marie Sixtine	50,00 €	2
1 Carte cadeau	ZARA Home	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Vans	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Izac	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Jott	50,00 €	2
1 Carte cadeau	Arket	50,00 €	2
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1

1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1
1 Machine à café MAGIMIX Nespresso Inissia Black	HiFi	99,99 €	1